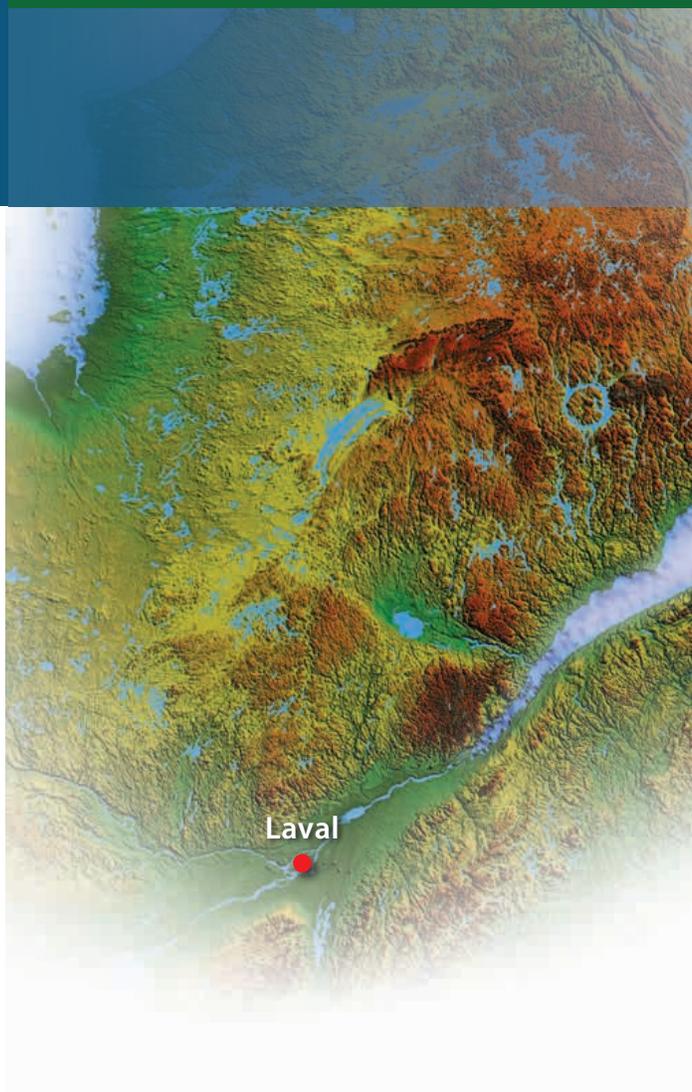


# Poste Le Corbusier à 315-25 kV

Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement



Juillet 2018



# Poste Le Corbusier à 315-25 kV

---

Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement

---

Le présent document a été réalisé pour Hydro-Québec TransÉnergie par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés avec la collaboration de la direction – Communication-marketing d'Hydro-Québec.

# Table des matières

1.	Justification et description du projet	5
1.1	Justification	5
1.2	Solutions étudiées	5
1.3	Caractéristiques du poste et de sa ligne d'alimentation	8
1.4	Coût du projet et calendrier de réalisation	13
1.5	Retombées économiques régionales	13
1.6	Programme de mise en valeur intégrée	13
2.	Inventaire du milieu	14
2.1	Zone d'étude	14
2.2	Milieu humain	14
2.2.1	Utilisation du sol	14
2.2.2	Projets d'aménagement et de développement	15
2.2.3	Patrimoine et archéologie	15
2.2.4	Paysage	15
2.3	Milieu naturel	16
2.3.1	Composantes physiques	16
2.3.2	Végétation	16
2.3.3	Faune	17
2.3.4	Relevés complémentaires en 2018	17
3.	Participation du public	18
4.	Principaux impacts et mesures d'atténuation	19
4.1	Milieu humain	19
4.2	Milieu naturel	19
5.	Plans préliminaires des mesures d'urgence	23
5.1	Période de construction	23
5.2	Période d'exploitation	23
6.	Surveillance des travaux et suivi environnemental	24
6.1	Programme de surveillance environnementale	24
6.2	Suivi environnemental	24
7.	Développement durable	25

Tableaux

1	Caractéristiques de la ligne de raccordement à 315 kV projetée .....	11
2	Calendrier de réalisation du projet .....	13

---

Figures

1	Schéma unifilaire du réseau à haute tension – Situation actuelle .....	7
2	Supports types de la ligne de raccordement à 315 kV projetée .....	12

---

Cartes

1	Zones desservies par les postes satellites à Laval – Situation actuelle .....	6
2	Zones desservies par les postes satellites à Laval – Situation future .....	9
3	Poste Le Corbusier projeté .....	10
4	Bruit produit par le poste Le Corbusier projeté .....	21
A	Inventaire du milieu .....	(en pochette)

# Justification et description du projet

## 1.1 Justification

Le réseau qui dessert actuellement la ville de Laval comprend cinq postes satellites à 120-25 kV (postes Landry, Plouffe, Renaud, de Saint-François et de Sainte-Rose) et un poste à 315-120-25 kV (poste de Chomedey), comme le montre la carte 1. L'alimentation des postes satellites provient du poste de Chomedey ainsi que du poste de Duvernay à 735-315-120 kV. Le poste Landry reçoit également un apport en puissance de la centrale de la Rivière-des-Prairies. La figure 1 présente un schéma du réseau électrique principal qui dessert la ville de Laval.

Les zones industrielles et commerciales denses situées dans la partie sud de Laval nécessitent de nouvelles lignes de distribution. Or, les postes de Sainte-Rose, de Chomedey et Renaud ont déjà atteint leur configuration ultime, et l'ajout de nouveaux transformateurs de puissance n'est donc pas réalisable. Pour l'ensemble de ces trois postes, quatre départs à 25 kV sont disponibles, au poste de Chomedey seulement ; ces départs seront utilisés dans un projet planifié par Hydro-Québec Distribution pour 2018. Quant aux autres postes satellites, ils ont eux aussi atteint leur étape ultime (à l'exception du poste de Saint-François), et ils sont trop éloignés du centre de la demande pour l'alimenter.

## 1.2 Solutions étudiées

La construction d'un nouveau poste satellite est par conséquent nécessaire afin de remédier à ce problème de capacité. À l'étape initiale, le nouveau poste doit avoir une capacité suffisante pour soulager de façon importante les postes avoisinants (postes de Sainte-Rose, de Chomedey et Renaud). Sur le plan géographique, le poste devra être situé le plus près possible de la demande à desservir.

Après la mise en service du nouveau poste, il sera nécessaire d'y transférer une partie de la demande des postes de Sainte-Rose, de Chomedey et Renaud afin de soulager ces postes, après quoi le transfert ou l'addition de nouvelles demandes s'échelonneront sur une période plus longue.

Hydro-Québec a analysé deux solutions d'intégration du nouveau poste au réseau électrique de Laval. La première solution prévoit la construction d'un poste à 120-25 kV, le poste de Sainte-Rose II, sur le terrain actuel du poste de Sainte-Rose. À l'étape initiale, ce nouveau poste extérieur comporterait trois transformateurs de puissance de 47 MVA chacun. L'ajout d'un poste à cet endroit demanderait le remplacement d'une ligne à 120 kV d'une longueur de 9 km. Le nouveau poste atteindrait l'étape ultime en 2029 quand le quatrième transformateur y serait ajouté.

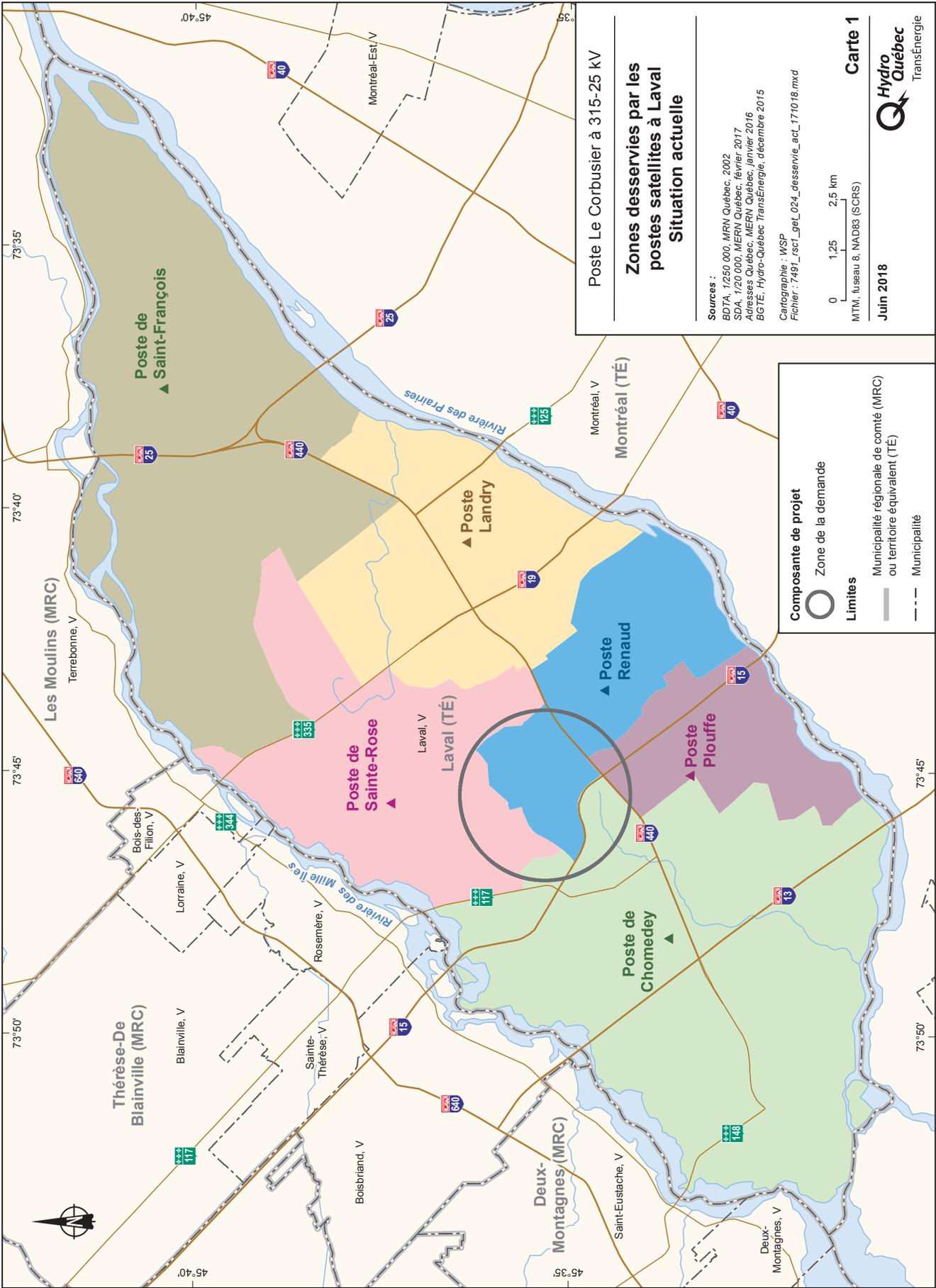
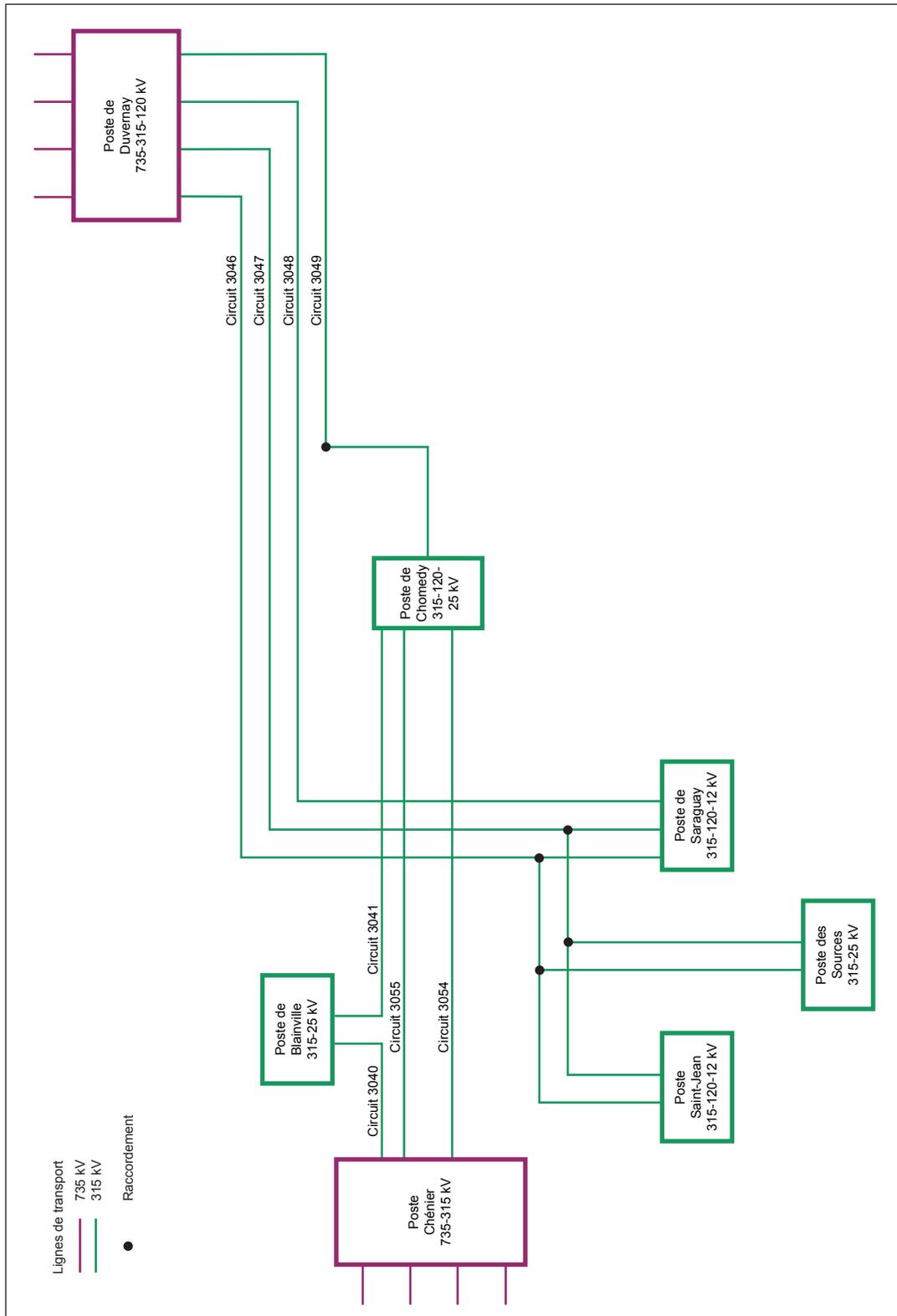


Figure 1 : Schéma unifilaire du réseau à haute tension – Situation actuelle



7491\_rsf1\_get\_021\_schema\_act\_180704.ai

Cette solution comporte plusieurs inconvénients techniques et est également plus coûteuse. L'inconvénient technique majeur, à part le remplacement de la ligne, est l'éloignement du nouveau poste par rapport au centre de la demande. Cette solution ne permet donc pas d'offrir une bonne qualité de service ; elle viendrait en fait aggraver la situation actuelle, où les lignes de distribution sont déjà trop longues et surchargées. L'option du poste de Sainte-Rose II n'est pas une solution à long terme, car il faudrait dès 2038 construire un autre poste plus près de la croissance de la demande. Ainsi, le poste de Sainte-Rose II, à long terme, ne permettrait pas de soulager les postes de Sainte-Rose, de Chomedey et Renaud actuels. Pour ces différentes raisons, cette solution a été rejetée.

La deuxième solution consiste à construire un poste à 315-25 kV, le poste Le Corbusier, sur un terrain d'Hydro-Québec dans un parc industriel au centre de la demande à desservir. À l'étape initiale, ce poste extérieur serait doté de deux transformateurs de puissance de 100 MVA chacun et serait alimenté par la ligne à 315 kV qui passe à environ 400 m au nord du terrain, en provenance du poste de Duvernay. À l'étape ultime, le poste comporterait quatre transformateurs de puissance de 100 MVA chacun. Cette solution à 315 kV offrirait une plus grande marge de manœuvre pour faire face à une croissance plus élevée de la demande en électricité, diminuerait les pertes électriques et augmenterait la robustesse du réseau.

La solution du poste Le Corbusier à 315-25 kV a été retenue pour ses avantages techniques et économiques. Il permettra facilement de soulager les postes de Sainte-Rose, de Chomedey et Renaud à long terme et répondra à la croissance de la demande du secteur (voir la carte 2).

### 1.3 Caractéristiques du poste et de sa ligne d'alimentation

Le poste Le Corbusier à 315-25 kV sera implanté dans le parc industriel Centre de la ville de Laval. Il sera plus précisément construit sur un terrain en partie occupé par le centre administratif de Laval d'Hydro-Québec et par une aire d'entreposage,

à l'intersection du boulevard Le Corbusier et de la rue Michelin. Il sera raccordé à la ligne à 315 kV (circuits 3048-3049) qui passe au nord-ouest du terrain.

#### *Caractéristiques du poste*

Le poste Le Corbusier occupera la portion sud-est du terrain d'Hydro-Québec, près de la rue Michelin, ce qui facilitera le déploiement du réseau de distribution à 25 kV. Il aura une superficie d'environ 30 180 m<sup>2</sup> et sera constitué d'une section à 315 kV et d'une section à 25 kV (voir la carte 3).

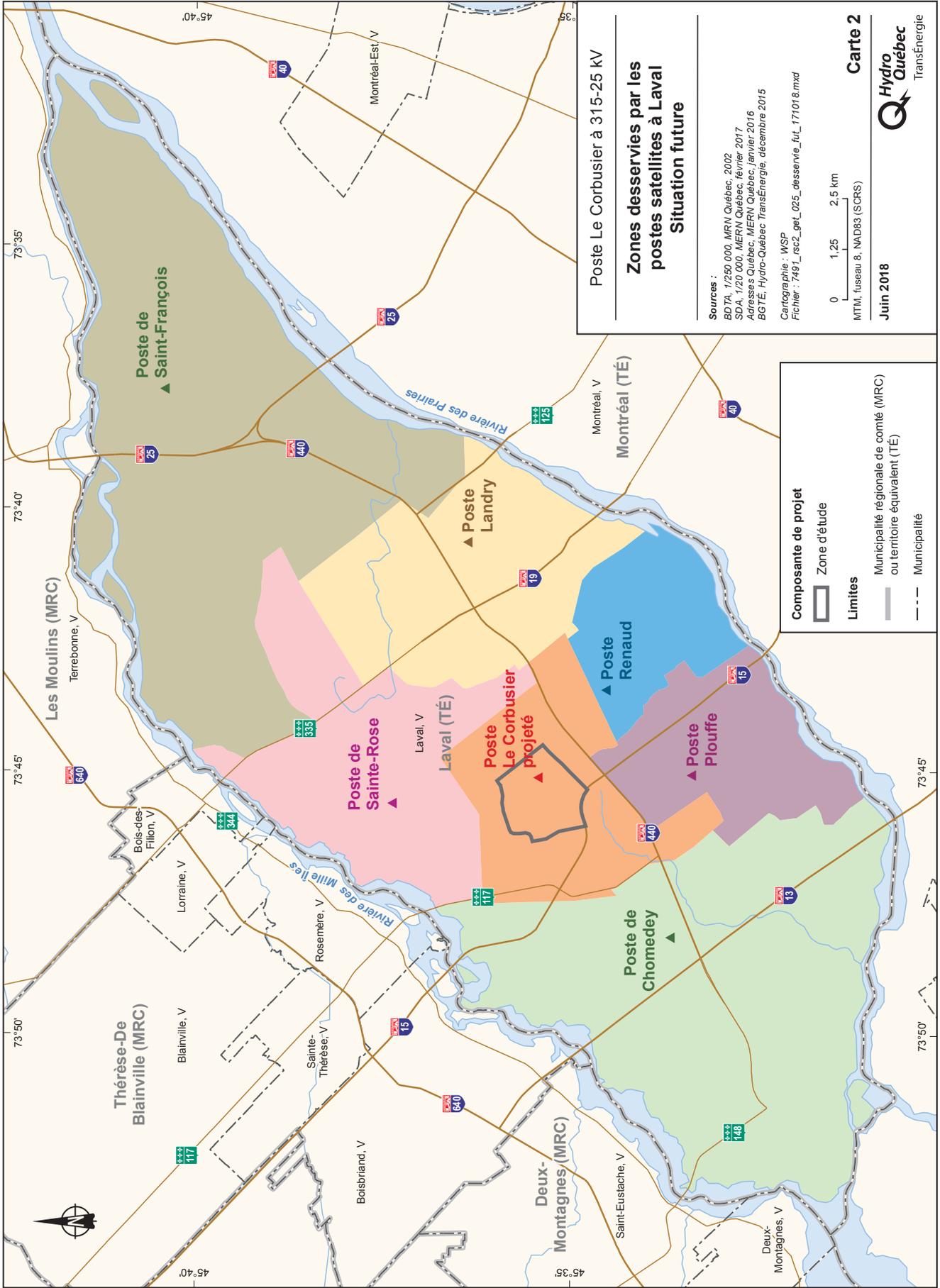
À l'étape initiale de son aménagement, le poste comportera deux transformateurs de puissance à 315-25 kV d'une capacité de 100 MVA chacun, douze départs de distribution actifs à 25 kV aménagés dans des massifs souterrains et deux départs de batteries de condensateurs. Il aura une capacité limite de transformation de 138 MVA. À l'étape ultime, il comprendra quatre transformateurs à 315-25 kV et 42 départs de distribution et pourra offrir une capacité de transformation de 414 MVA.

Un bâtiment de commande sera construit dans la section à 25 kV du poste, près de l'entrée. Il aura une superficie d'environ 227 m<sup>2</sup> et une hauteur de 5,3 m, et sera raccordé aux services municipaux d'aqueduc et d'égout.

Des bassins de récupération d'huile seront installés sous les transformateurs. Ils seront reliés à un puits séparateur d'eau et d'huile afin de prévenir tout dommage à l'environnement. De plus, un mur coupe-feu sera construit dès l'étape initiale entre le transformateur T3 et le futur transformateur T2.

Le chemin existant dans la cour du centre administratif de Laval d'Hydro-Québec sera prolongé jusqu'au poste projeté, sur une distance d'environ 35 m. Ainsi, le poste sera accessible depuis la rue Michelin.

Une bande de terrain a été prévue entre le poste projeté et la rue Michelin pour la réalisation d'un aménagement paysager afin de limiter l'impact visuel du poste. L'aménagement sera composé de buttons (buttes-écrans) et de plantations de conifères.



**Poste Le Corbusier à 315-25 kV**

**Zones desservies par les postes satellites à Laval**

**Situation future**

**Sources :**  
 BDTA, 1/250 000, MRN Québec, 2002  
 SDA, 1/20 000, MERN Québec, février 2017  
 Adresses Québec, MERN Québec, janvier 2016  
 BGTÉ, Hydro-Québec TransÉnergie, décembre 2015

**Cartographie :** WSP  
 Fichier : 7491\_rsc2\_get\_025\_desservie\_ful\_171018.mxd

0 1,25 2,5 km  
 MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

**Hydro Québec**  
 TransÉnergie

**Carte 2**

**Juin 2018**

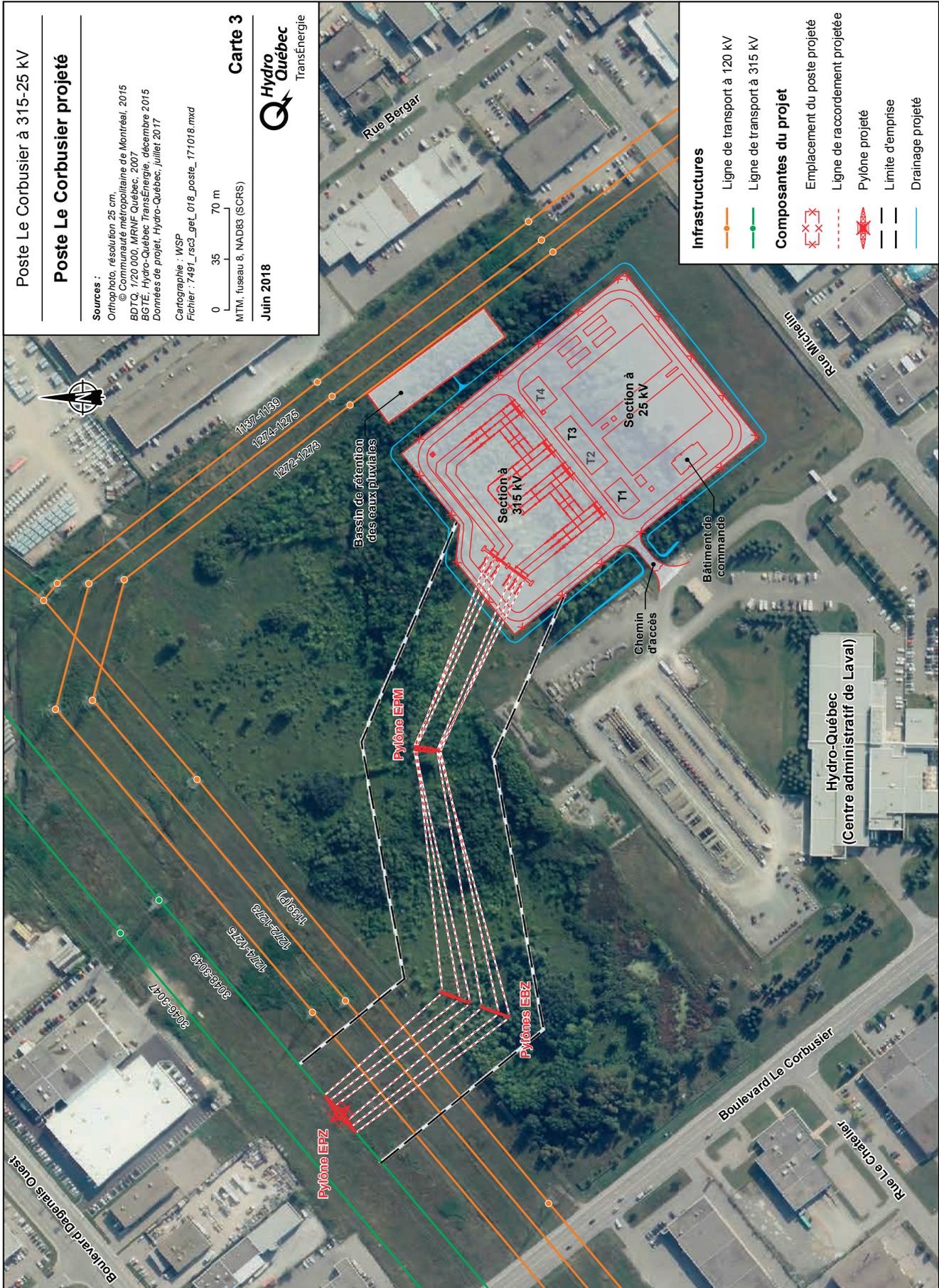
**Composante de projet**

Zone d'étude

**Limites**

Municipalité régionale de comté (MRC)  
 ou territoire équivalent (TE)

Municipalité



### Caractéristiques de la ligne d'alimentation

Le poste Le Corbusier sera alimenté en double dérivation par les deux circuits de la ligne existante à 315 kV (circuits 3048-3049) qui passe immédiatement au nord-ouest du terrain d'Hydro-Québec en provenance du poste de Duvernay.

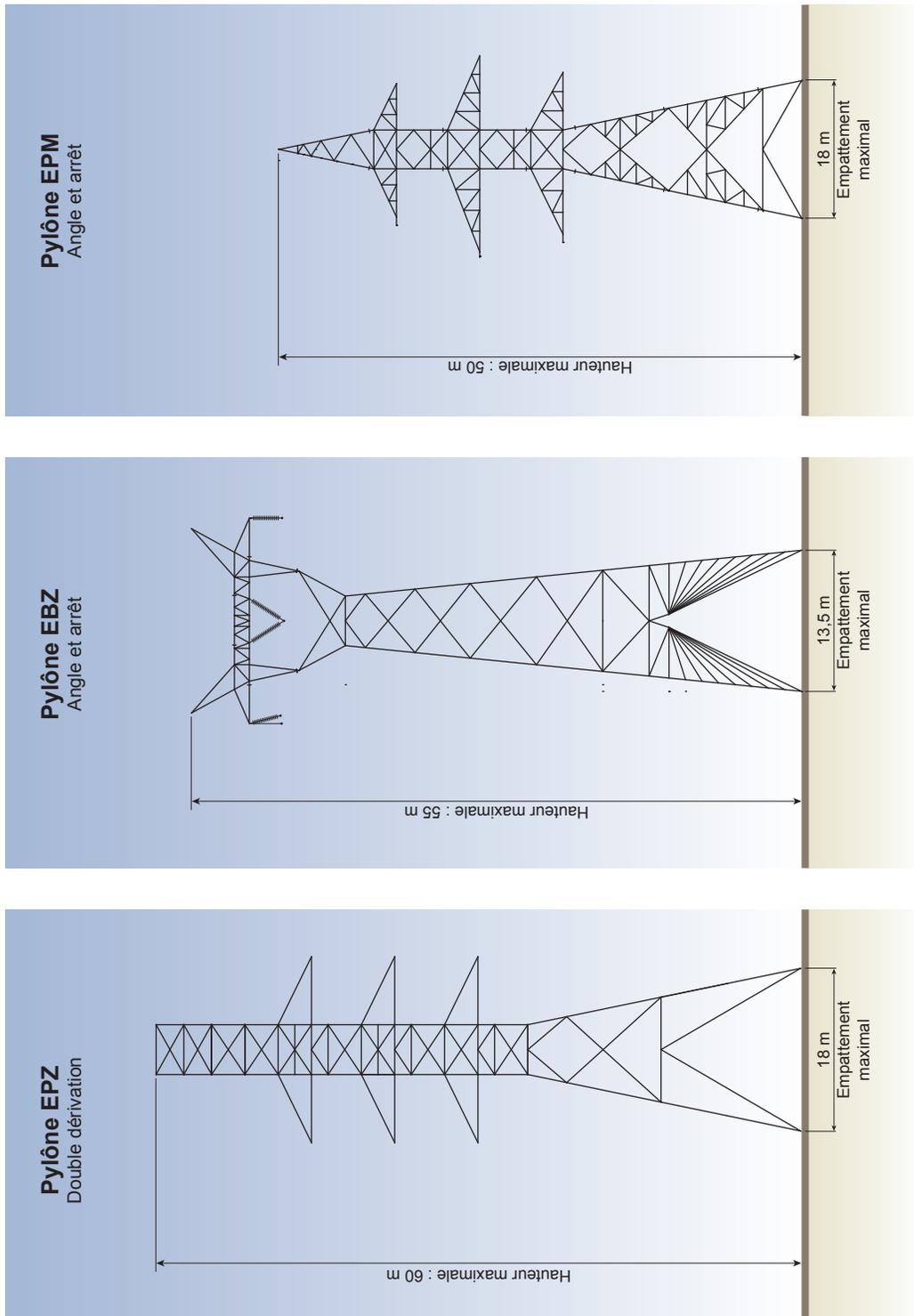
La ligne de raccordement du poste projeté à la ligne biterne à 315 kV existante sera d'une longueur d'environ 450 m. Elle sera supportée par quatre pylônes à treillis dont la hauteur maximale variera de 50 m à 60 m (voir la figure 2). La largeur de l'emprise sera de 88 m.

Les principales caractéristiques de la ligne de raccordement projetée sont présentées au tableau 1.

Tableau 1 : Caractéristiques de la ligne de raccordement à 315 kV projetée

Ligne				
Caractéristique		Valeur		
Longueur approximative		450 m		
Nombre de circuits		2		
Nombre de conducteurs		6		
Type de conducteur		Geant de 45,01 mm de diamètre		
Câble de garde		Alumoweld de 14,53 mm de diamètre		
Mise à la terre		Contrepoids continus et périmétriques		
Nombre de supports		4		
Portée moyenne		150 m		
Largeur de l'emprise		88 m		
Dégagement minimal des conducteurs au-dessus du sol		8,5 m		
Pylônes				
Type	Nombre	Utilisation	Hauteur maximale (m)	Empattement maximal (m)
EPZ	1	Double dérivation	60	18,0
EBZ	2	Angle et arrêt	55	13,5
EPM	1	Angle et arrêt	50	18,0

Figure 2 : Supports types de la ligne de raccordement à 315 kV projetée



7491\_rsf2\_get\_023\_epures\_180328.ai

## 1.4 Coût du projet et calendrier de réalisation

Le coût global du projet est estimé à 59,1 M\$, soit 52,5 M\$ pour la construction du poste et 6,6 M\$ pour la construction de la ligne de raccordement à 315 kV. Les activités liées à la réalisation du projet se dérouleront selon le calendrier présenté au tableau 2.

Tableau 2 : Calendrier de réalisation du projet

Étape	Période cible
Autorisations gouvernementales	Automne 2017 – Printemps 2019
Construction du poste et de la ligne de raccordement	Été 2019 – Hiver 2020-2021
Mise en service	Printemps 2021

## 1.5 Retombées économiques régionales

La construction du poste Le Corbusier à 315-25 kV et de sa ligne de raccordement à 315 kV engendrera des retombées économiques directes dans la région du projet. Ces retombées proviendront principalement de l'embauche de main-d'œuvre, de l'achat de biens et services, de la location d'équipements et de l'hébergement des travailleurs.

## 1.6 Programme de mise en valeur intégrée

Hydro-Québec souhaite que la réalisation de ses projets soit une occasion de participer au développement des communautés d'accueil. Elle met donc à la disposition des organismes admissibles, par l'intermédiaire de son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI), une somme permettant la réalisation d'initiatives qui ont pour but d'améliorer le cadre de vie des collectivités et qui concernent l'environnement, les infrastructures municipales, communautaires ou de loisirs ou l'appui au développement touristique ou régional.

# 2

## Inventaire du milieu

### 2.1 Zone d'étude

La zone d'étude du projet couvre une superficie approximative de 3,5 km<sup>2</sup> sur le territoire de la ville de Laval. Elle est délimitée au nord par le boulevard des Oiseaux et un cours d'eau intermittent, au sud par l'autoroute des Laurentides (autoroute 15) et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, à l'est par le boulevard Industriel, et à l'ouest par le boulevard des Rossignols (voir la carte A, en pochette). L'activité industrielle domine la quasi-totalité de la zone d'étude. Seule l'extrémité nord-ouest est occupée par un quartier résidentiel.

### 2.2 Milieu humain

#### 2.2.1 Utilisation du sol

##### *Milieu bâti, activités récréatives et activités agricoles*

Le milieu résidentiel occupe principalement l'extrémité nord-ouest de la zone d'étude, dans le quartier Sainte-Rose. Ce secteur résidentiel est constitué de maisons unifamiliales en rangée, de deux étages, seules ou jumelées. À l'est du boulevard Le Corbusier, on note la présence d'immeubles en copropriété (condos) de quatre étages.

La majeure partie de la zone d'étude est située dans le parc industriel Centre (PIC), principal noyau industriel de Laval. Le centre administratif de Laval d'Hydro-Québec est situé dans ce parc industriel, à l'angle de la rue Michelin et du boulevard Le Corbusier.

Le parc industriel Centre représente à lui seul près de la moitié de tout l'espace industriel de Laval. Ce parc contribue, avec le centre-ville situé à proximité, à faire de cette partie de Laval l'un des neuf grands pôles économiques métropolitains désignés dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de

Montréal (CMM). Il accueille essentiellement des entreprises dont les activités sont étroitement associées aux biens et services du secteur manufacturier. Les bâtiments des entreprises sont généralement de moyenne ou faible superficie, de un ou deux étages. Le parc compte plusieurs condos industriels ou commerciaux.

La zone d'étude compte peu d'établissements publics ou communautaires. On trouve à sa limite nord l'école primaire Des Cardinaux ainsi que deux centres de la petite enfance (CPE) et une garderie situés dans le secteur résidentiel du quartier Sainte-Rose. Ce secteur comprend également quelques parcs municipaux.

La limite nord de la zone d'étude se juxtapose au bois de l'Équerre, qui représente l'un des derniers grands espaces naturels encore accessibles dans la portion nord de Laval. Ce site comprend notamment des sentiers de randonnée balisés. En outre, un sentier de motoquad utilisé l'hiver et un sentier de motoneige empruntent en grande partie l'emprise des lignes à 120 kV et à 315 kV qui traversent la zone d'étude. Le réseau cyclable de la ville de Laval emprunte quant à lui certaines voies de circulation de la zone d'étude, dont les boulevards Le Corbusier, des Oiseaux, Dagenais Ouest et des Rossignols. Ce réseau rejoint la Route verte à l'extérieur de la zone d'étude.

Par ailleurs, quelques terrains de la zone d'étude, occupant une faible superficie, ont fait l'objet d'inclusions individuelles dans la zone agricole protégée par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. Sur un de ces terrains, on prélève de la terre dans le but de la vendre ; un autre de ces terrains est en culture. Les autres terrains sont visés par une demande d'exclusion de la zone agricole protégée et seraient développés à des fins résidentielles.

##### *Infrastructures et équipements*

Les principaux axes routiers de la zone d'étude sont l'autoroute 15 (autoroute des Laurentides), qui longe la limite sud-ouest de la zone d'étude, de même que

les boulevards Industriel et Dagenais Ouest, qui font partie du réseau artériel métropolitain (RAM) de la CMM. La zone d'étude est desservie par le réseau d'autobus de la Société de transport de Laval (STL). Les trajets d'autobus empruntent les grandes artères, dont le boulevard Le Corbusier et la rue Michelin qui longent la propriété d'Hydro-Québec.

Un couloir de lignes de transport d'électricité à 120 kV et à 315 kV, d'orientation nord-est-sud-ouest, traverse le centre de la zone d'étude en passant à l'extrémité de la propriété d'Hydro-Québec. À la hauteur de cette propriété, un second couloir de lignes à 120 kV, d'orientation nord-ouest-sud-est, se dirige vers le sud de Laval. La zone d'étude compte par ailleurs une conduite de gaz naturel, qui longe le boulevard Industriel, et quatre tours de télécommunications.

## 2.2.2

### Projets d'aménagement et de développement

Un ensemble résidentiel, Condos Le Haut Corbusier, est en cours de construction à l'extrémité nord de la zone d'étude. Un centre d'affaires (La Cité des affaires – Bois de l'Équerre), comprenant des condos commerciaux ou industriels et des espaces à bureaux, est prévu au nord du boulevard Dagenais Ouest, à côté du bois de l'Équerre.

Les boulevards Le Corbusier et Dagenais seront inclus dans le réseau de transport en commun métropolitain structurant projeté de la STL. Des mesures préférentielles pour autobus sont planifiées pour ce réseau, notamment avec l'implantation d'un système de bus à haut niveau de service. À cet effet, des travaux ont été réalisés récemment sur le boulevard Le Corbusier, dont l'aménagement d'une voie réservée pour autobus, de voies cyclables unidirectionnelles et de trottoirs. En outre, dans le cadre de son Plan de mobilité active, la Ville de Laval prévoit aménager une voie cyclable et polyvalente le long des boulevards Industriel et Saint-Elzéar Ouest. Elle planifie également l'aménagement d'un réseau Vélo-Express qui empruntera le boulevard Dagenais Ouest dans la zone d'étude.

## 2.2.3

### Patrimoine et archéologie

La zone d'étude ne compte aucun bien patrimonial protégé en vertu de la *Loi sur les biens culturels*

ou d'intérêt pour la Ville de Laval, ni aucun site archéologique connu selon l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec*. L'analyse du potentiel archéologique a toutefois permis de définir sept zones à potentiel archéologique. Trois de ces zones sont associées à la période historique et correspondent à une bande de 100 m de largeur le long du chemin de la Petite Côte Sainte-Rose, du boulevard Saint-Elzéar et du rang de l'Équerre. Sur le plan de l'occupation amérindienne, un secteur d'intérêt archéologique a été repéré ; il a été presque entièrement perturbé, mais il reste quatre zones où les sols anciens pourraient encore être présents.

## 2.2.4

### Paysage

Le relief naturel de la zone d'étude est relativement plat, à l'exception du secteur résidentiel au nord-ouest, qui la surplombe d'environ 1 à 2 m. Le paysage se découpe en cinq unités distinctes selon un regroupement homogène d'attributs physiques et visibles (voir la carte A en pochette).

Le paysage industriel occupe une très grande part de la zone d'étude. On y trouve surtout des industries et des centres d'affaires généralement accompagnés de grands stationnements en façade. En raison des grands axes routiers, c'est aussi l'unité de paysage qui est perçue par le plus grand nombre d'observateurs.

Dans la partie nord de la zone d'étude, on trouve l'unité de paysage résidentiel, typiquement composée de résidences unifamiliales isolées ou jumelées et de résidences multifamiliales, ainsi que l'unité de paysage agricole déstructuré, caractérisée par des champs en friche et des résidences et bâtiments d'architecture plus rurale.

L'unité de paysage de corridor vert traverse la zone d'étude d'est en ouest ; elle comprend six lignes de transport d'énergie et une végétation basse contrôlée. Enfin, l'unité de paysage de friche est associée à une parcelle de lot en friche avec végétation arborescente étendue, près du centre administratif de Laval d'Hydro-Québec.

Aucun bâtiment, espace ou parcours de la zone d'étude n'est reconnu comme élément d'intérêt paysager.

## 2.3 Milieu naturel

### 2.3.1 Composantes physiques

La zone d'étude est située dans la province naturelle des Basses-terres du Saint-Laurent et est incluse dans le bassin versant de la rivière des Prairies. Elle présente un relief plat et l'altitude moyenne y est d'environ 40 m au-dessus du niveau de la mer. Quelques cours d'eau sont présents, dont le ruisseau Pariseau qui longe la limite est de la propriété d'Hydro-Québec. Ces cours d'eau, en partie canalisés, s'écoulent en direction est vers la rivière des Prairies. Un fossé de drainage aménagé autour du centre administratif de Laval d'Hydro-Québec s'écoule vers le ruisseau Pariseau en empruntant une branche résiduelle d'un cours d'eau intermittent qui recoupe l'emplacement du poste projeté.

Une évaluation environnementale de site de phase I réalisée en 2017 a permis d'établir que la propriété d'Hydro-Québec a été exposée à des risques environnementaux, entre autres en raison de la présence de sols remaniés et de remblais, d'activités d'entreposage actuelles et passées et de déversements signalés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Les résultats d'une caractérisation préliminaire effectuée sur des échantillons représentatifs des sols de remblai et des sols naturels indiquent des valeurs inférieures au critère A du *Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés* pour les hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et les HAP ainsi que pour les métaux à l'exception de l'arsenic, qui affiche le plus souvent des teneurs dans la plage A-B des critères<sup>[1]</sup>. Une caractérisation complémentaire sera réalisée en 2018 (voir la section 2.3.4).

### 2.3.2 Végétation

Puisque la zone d'étude s'insère dans un secteur fortement urbanisé, l'inventaire de la végétation s'est limité à la propriété d'Hydro-Québec et aux couloirs de lignes adjacents.

Les milieux terrestres sont principalement constitués de friches arbustives. La propriété d'Hydro-Québec compte également trois frênaies rouges et trois peupleraies âgées de 30 et de 50 ans, ainsi qu'un peuplement de sumac vinaigrier et deux friches herbacées.

La zone inventoriée renferme au total cinq milieux humides de faible superficie : un marécage arbustif, deux marais et deux marécages arborescents. La valeur écologique de ces milieux humides est jugée moyenne pour les trois marécages et pour le marais situé au nord du centre administratif d'Hydro-Québec, et faible pour le marais présent dans le couloir de lignes, à l'est. Ces valeurs sont principalement liées au fait que les milieux humides occupent une faible superficie, qu'ils sont relativement jeunes et qu'ils n'ont aucun lien direct avec un cours d'eau.

Aucune espèce floristique à statut particulier n'est recensée par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) dans la zone d'étude, et aucune n'a été repérée sur la propriété d'Hydro-Québec et dans les couloirs de lignes adjacents. Par contre, quelques espèces exotiques envahissantes y ont été recensées : le roseau commun, l'alpiste roseau, la salicaire commune, le panais sauvage, l'érable à Giguère et le nerprun cathartique.

1. Le critère A correspond à la teneur de fond pour les paramètres inorganiques et à la limite de quantification de la méthode analytique pour les paramètres organiques. Quant au critère B, il s'agit de la limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et institutionnelle (hôpitaux, écoles, garderies, etc.).

### 2.3.3 Faune

Compte tenu du caractère très urbanisé de la zone d'étude, on y trouve peu d'habitats propices à la faune, à l'exception de la végétation terrestre (arborescente, arbustive et herbacée) et des milieux humides présents sur la propriété d'Hydro-Québec et dans les couloirs de lignes.

Selon les données de l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec*, trois espèces d'oiseaux ayant un statut particulier au Québec ont été recensées dans la zone d'étude ou à proximité : le faucon pèlerin, l'engoulevent d'Amérique et le martinet ramoneur. Au Canada, ces trois espèces sont également inscrites sur la liste des espèces en péril. Seules la nidification du faucon pèlerin et celle du martinet ramoneur ont été confirmées dans les environs de la zone d'étude. La propriété d'Hydro-Québec et les couloirs de lignes adjacents n'offrent aucun potentiel d'habitat pour ces trois espèces d'oiseaux.

Aucune mention d'espèce faunique à statut particulier n'est recensée par le CDPNQ dans la zone d'étude. Cependant, la chauve-souris argentée, la chauve-souris cendrée, la chauve-souris rousse et la couleuvre brune ont été répertoriées à moins de 2 km. La propriété d'Hydro-Québec offre un potentiel d'habitat uniquement pour la couleuvre brune, mais cette espèce n'a pas été observée lors de l'inventaire de couleuvres réalisé en 2016. Seules deux espèces de couleuvre ont été capturées lors de l'inventaire : la couleuvre

rayée et la couleuvre à ventre rouge, deux espèces communes dans la région. La présence de l'agrile du frêne, insecte exotique envahissant qui décime toutes les espèces de frêne, est à signaler sur le territoire de Laval.

Enfin, il est à noter que le bois de l'Équerre, situé à la limite nord de la zone d'étude à un peu plus de 1 km de la propriété d'Hydro-Québec, fait partie de la zone d'aménagement écologique particulière (ZAEP) Bois du rang de l'Équerre désignée par la Ville de Laval. Il est aussi inclus à l'intérieur d'un boisé d'intérêt métropolitain de la CMM, le bois de Laval Centre.

### 2.3.4 Relevés complémentaires en 2018

À l'été 2018, des relevés complémentaires seront réalisés sur la propriété d'Hydro-Québec au regard des milieux humides et on procédera à la caractérisation d'un cours d'eau intermittent qui recoupe l'emplacement du poste projeté, afin de répondre aux exigences de la nouvelle *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*.

Une caractérisation complémentaire des sols conforme au *Guide de caractérisation des terrains* du MDDELCC est aussi prévue à l'emplacement des ouvrages projetés (poste et supports de la ligne d'alimentation) afin de s'assurer qu'il n'y a pas de sols contaminés au-delà du critère applicable au terrain. Les résultats de cette étude aideront à planifier adéquatement la gestion des sols excavés selon leur niveau de contamination.

## Participation du public

L'accueil favorable par les collectivités locales est une des trois conditions essentielles à la réalisation des projets d'Hydro-Québec. L'entreprise élabore chaque nouveau projet en recherchant l'équilibre entre les trois pôles du développement durable, soit les aspects sociaux, environnementaux et économiques.

Les activités de communication réalisées auprès des publics ciblés par le programme de participation du public pour le projet du poste Le Corbusier à 315-25 kV se sont déroulées en deux étapes : l'information-consultation et l'information sur la solution retenue, entre le 15 octobre 2015 et le 29 août 2017.

### *Étape de l'information-consultation*

Une rencontre a été tenue en avril 2016 avec des représentants de la Ville de Laval pour leur présenter la nature du projet. Aucune préoccupation n'a été soulevée relativement à la construction du poste. On a seulement demandé à Hydro-Québec d'effectuer un suivi de concert avec la Ville afin d'assurer une coordination efficace lors de la réalisation des travaux de génie civil afférents au poste.

Les ministères concernés ont été informés par l'envoi par courriel du bulletin Information-consultation en novembre 2016. Ce bulletin a aussi été transmis aux résidents, aux commerçants et aux entreprises de la zone d'étude, accompagné d'une lettre d'invitation à une activité portes ouvertes leur permettant de venir se renseigner sur le projet. Au total, 215 invitations ont été envoyées et un avis public a paru dans le journal local *Le Courrier de Laval*. Seulement deux personnes se sont présentées à l'activité portes ouvertes, le 6 décembre 2016, et aucune préoccupation n'a été transmise à Hydro-Québec.

### *Étape de l'information sur la solution retenue*

L'étape de l'information sur la solution retenue a pour objectif de présenter les résultats de la démarche de participation du public pendant la phase d'avant-projet, soit :

- le projet et les solutions proposées à l'étape de l'information-consultation ;
- les principales préoccupations soulevées à l'étape de l'information-consultation ;
- la solution retenue pour l'emplacement de poste ;
- le calendrier du projet et les étapes à venir.

Compte tenu de l'accueil favorable du milieu, le bulletin Information sur la solution retenue a été envoyé par la poste aux résidents, aux commerçants et aux entreprises industrielles de la zone d'étude, accompagné d'une lettre. Hydro-Québec a également transmis cette information par courriel à la Ville de Laval, aux différents ministères concernés, au bureau du député de la circonscription de Sainte-Rose et au journal *Le Courrier de Laval*.

### *Bilan de la démarche de participation du public*

Le poste projeté étant à même un terrain appartenant à Hydro-Québec, bordé par des lignes de transport et situé dans un quartier industriel, aucune préoccupation n'a été transmise à Hydro-Québec. L'information sur le projet est consultable en tout temps sur le site Web d'Hydro-Québec ([www.hydroquebec.com/lecorbusier](http://www.hydroquebec.com/lecorbusier)).

## Principaux impacts et mesures d'atténuation

L'implantation du poste Le Corbusier et de sa ligne d'alimentation auront peu d'impacts négatifs sur le milieu d'accueil. L'importance des impacts sera dans l'ensemble mineure.

Le projet aura par ailleurs des effets bénéfiques sur les entreprises de la région sous forme de retombées économiques. Il donnera également lieu à l'application du PMVI d'Hydro-Québec sur le territoire de Laval, en vue de l'amélioration de l'environnement ou de certaines infrastructures ou encore pour le développement de la communauté.

### 4.1 Milieu humain

Le poste Le Corbusier sera construit dans un secteur de la ville à zonage industriel et éloigné des quartiers résidentiels. Durant la construction, les impacts sur le milieu humain sont surtout liés à la présence accrue de véhicules lourds sur le réseau routier dans le secteur des travaux et à l'augmentation du niveau de bruit ambiant dans les secteurs limitrophes. La mise en place de la ligne de raccordement à 315 kV, au nord du poste, pourrait en outre perturber temporairement l'utilisation en hiver du sentier de motoneige et du sentier de motoquad présents dans le couloir de lignes existant. Aucun impact n'est appréhendé sur la qualité de vie des résidents de la zone d'étude.

Pendant l'exploitation, les niveaux sonores du bruit continu du poste supérieurs à 40 dBA seront contenus à l'intérieur des limites de la propriété d'Hydro-Québec (voir la carte 4), respectant ainsi les critères de bruit en zone industrielle (70 dBA) ou commerciale (55 dBA) du MDDELCC. Le bruit du poste ne sera pas perceptible depuis les résidences les plus proches. Quant au bruit de la ligne, il sera d'au plus 40 dBA aux limites de l'emprise grâce à l'utilisation de faisceaux à deux conducteurs. Par ailleurs, les nouveaux équipements

n'augmenteront pas l'exposition du public aux champs électromagnétiques, ni même celle des employés d'Hydro-Québec travaillant au centre administratif de Laval.

Sur le plan visuel, la présence des équipements projetés aura un impact limité sur les champs visuels des observateurs. De fait, la végétation arborescente sur le terrain d'Hydro-Québec et le cadre bâti des environs réduiront la visibilité des équipements, tandis que le caractère industriel du paysage favorisera leur intégration visuelle. De plus, l'aménagement paysager prévu en façade du poste limitera l'accès visuel aux installations depuis la rue Michelin.

### 4.2 Milieu naturel

La construction du poste, y compris son chemin d'accès, les fossés périphériques et le bassin de rétention des eaux pluviales, nécessitera l'enlèvement de la végétation en place sur une superficie d'environ 4,1 ha. Ces travaux toucheront une frênaie rouge (1,7 ha) et une peupleraie (0,7 ha) âgées entre 30 et 50 ans, deux friches arbustives (0,8 ha) et une friche herbacée (0,9 ha). L'implantation de la ligne de raccordement entraînera pour sa part la perte de 1,2 ha de couvert arborescent dans l'emprise. La disparition du couvert végétal à l'emplacement du poste et de la strate arborescente dans l'emprise de la ligne projetée se traduira par une perte d'habitat potentiel pour la faune. Toutefois, le nombre d'espèces touchées devrait être peu important si on tient compte qu'il s'agit d'un terrain isolé, situé dans un secteur fortement urbanisé. De plus, les travaux de déboisement seront réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux. Par ailleurs, les travaux modifieront de façon permanente la surface et le profil du sol à l'emplacement du poste et aux sites des pylônes projetés.

La perte de végétation arborescente à l'emplacement du poste (2,4 ha) et dans l'emprise de la ligne projetée (1,2 ha) sera compensée par le reboisement d'une superficie équivalente sur le territoire de Laval.

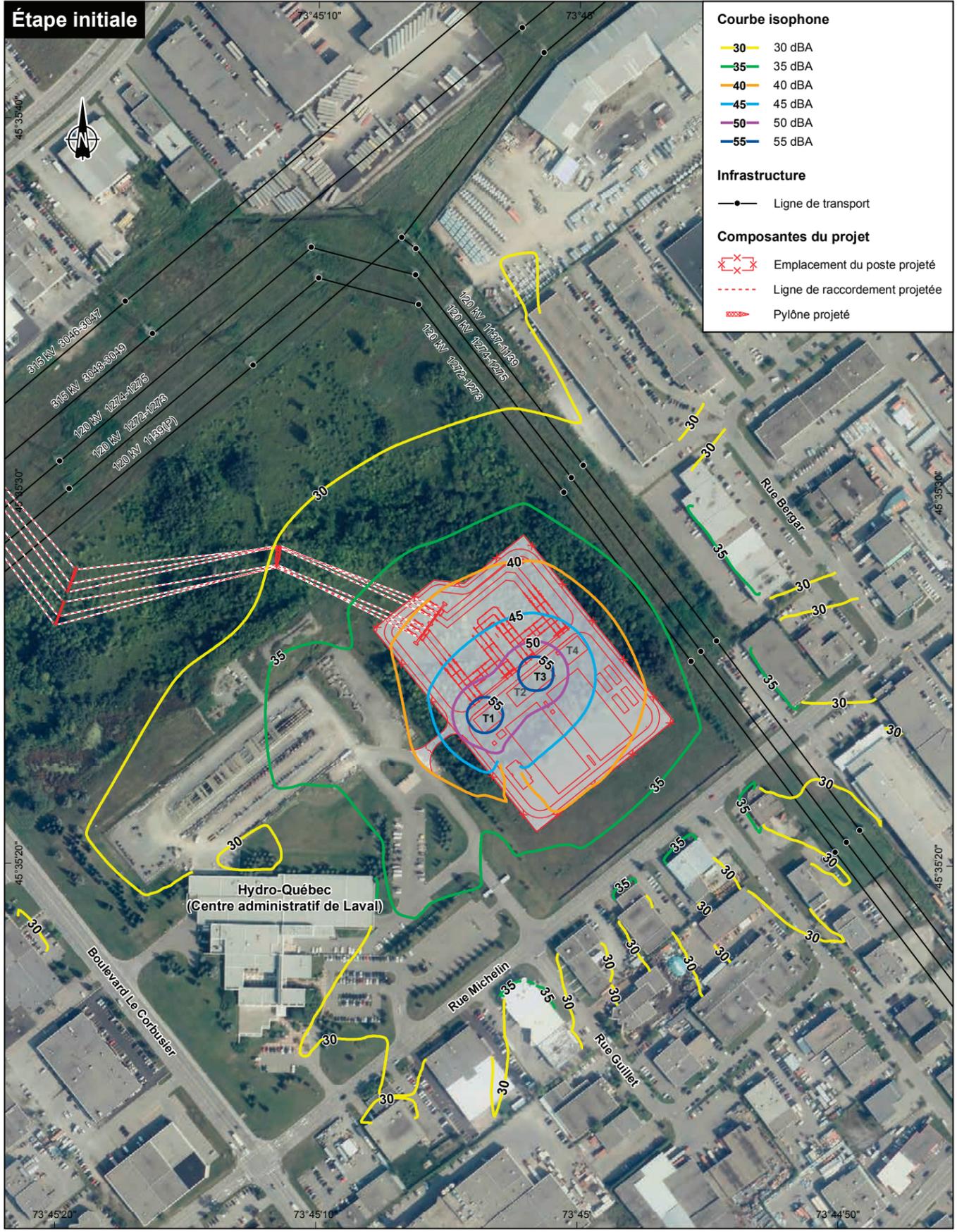
L'emplacement du poste recoupe par ailleurs un cours d'eau intermittent dans la section à 25 kV ; ce cours d'eau sera touché sur une longueur d'environ 160 m. Cette perte de milieu hydrique sera également compensée par Hydro-Québec selon les modalités convenues avec la Direction régionale du MDDELCC.

Aucun impact n'est appréhendé sur les milieux humides, à part la coupe de quelques arbres dans deux marécages arborescents recoupés

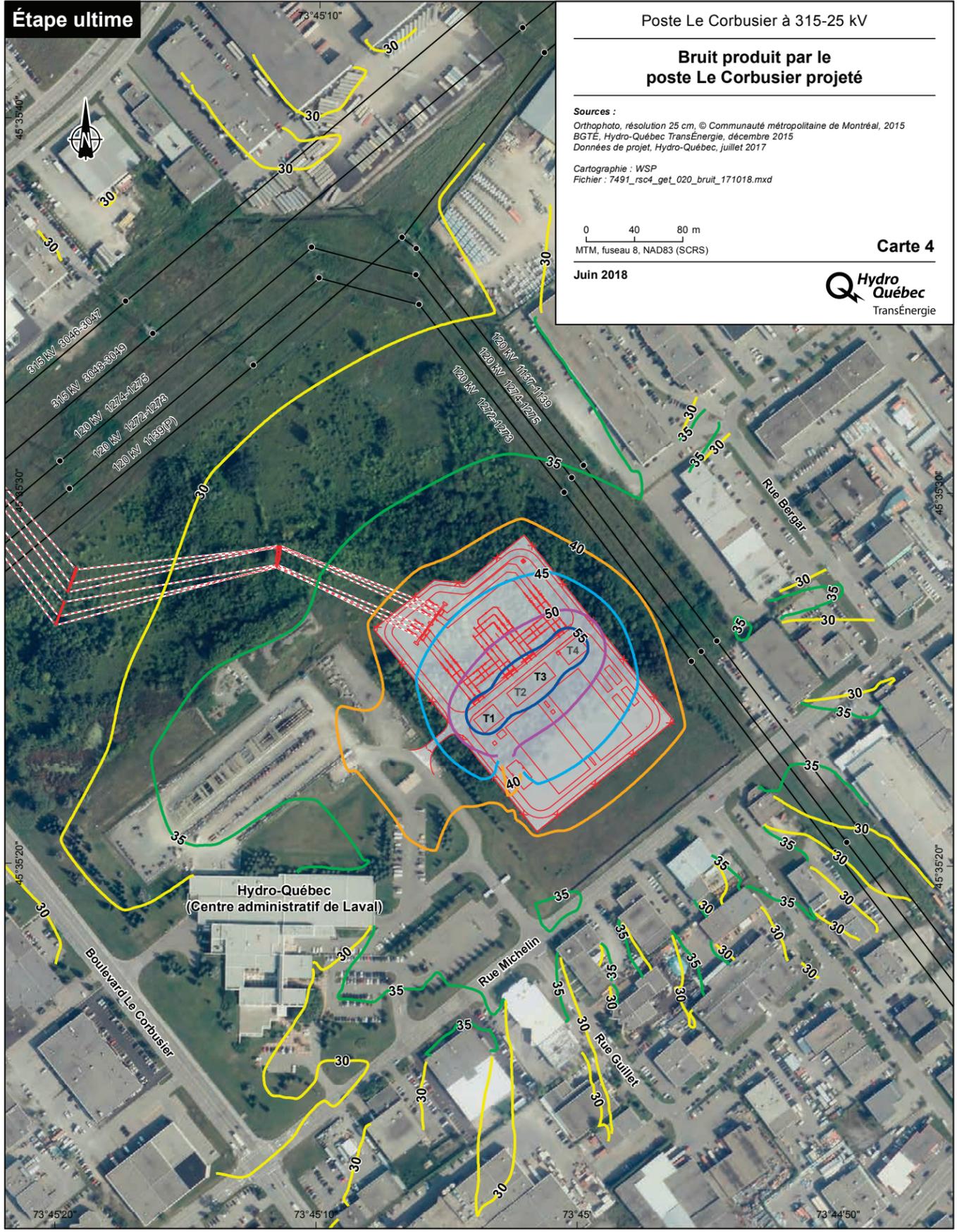
par l'emprise de la ligne de raccordement, ni sur les espèces floristiques et fauniques à statut particulier, car aucune n'a été recensée sur la propriété d'Hydro-Québec.

Compte tenu de la présence d'espèces floristiques exotiques envahissantes sur la propriété d'Hydro-Québec, des mesures de protection du milieu naturel seront prises durant les travaux pour éviter leur propagation ou l'introduction d'autres espèces floristiques envahissantes. Des mesures de protection seront également prises pour éviter la propagation de l'agrile du frêne, insecte exotique envahissant qui s'attaque aux différentes espèces de frêne.

Étape initiale



Étape ultime





# 5

## Plans préliminaires des mesures d'urgence

### 5.1 Période de construction

Pour la période de construction, Hydro-Québec met en œuvre un programme-cadre de prévention ainsi qu'un plan d'urgence en cas de déversement accidentel.

Le programme-cadre de prévention intègre notamment des renseignements généraux relatifs au chantier de construction, comme l'emplacement, les chemins d'accès, la nature des travaux, et les rôles et responsabilités des intervenants en matière de prévention. Il exige que soient affichés à des endroits stratégiques du chantier des plans d'urgence à appliquer en cas de sinistre.

Le plan d'urgence en cas de déversement exige, entre autres, que soient affichés dans les roulottes de chantier d'Hydro-Québec et de l'entrepreneur le plan d'intervention et le schéma de communication. Il définit le matériel que doit comporter au minimum la trousse principale d'intervention en cas de déversement. Il stipule également qu'un rapport de déversement accidentel doit être rempli et transmis sans délai, selon le schéma de communication, après tout déversement de contaminant.

### 5.2 Période d'exploitation

Pour toutes ses installations en exploitation, Hydro-Québec met en œuvre le plan d'urgence d'Hydro-Québec TransÉnergie, qui couvre l'ensemble des risques associés à l'exploitation d'un poste et comprend des procédures à suivre en cas de déversement accidentel spécifique à ce poste.

Le plan d'urgence d'Hydro-Québec TransÉnergie est un plan multirisque qui couvre toutes les situations d'urgence pouvant survenir dans ses postes. Une analyse préalable des événements probables et de leurs conséquences locales et périphériques est effectuée, et ses résultats sont intégrés dans les normes de conception. Pour tout événement particulier, une analyse spécifique est effectuée et des mesures préventives, d'atténuation ou d'intervention sont prises en conséquence.

Les situations les plus courantes couvertes par le plan et les procédures ci-dessus sont les suivantes : fuite de contaminant, explosion d'équipement, incendie d'équipement, inondation, refoulement des eaux de ruissellement, et toute combinaison de ces situations.

Le plan d'urgence d'Hydro-Québec TransÉnergie s'applique aussi aux événements survenant hors des limites de ses installations.

# 6

## Surveillance des travaux et suivi environnemental

### 6.1 Programme de surveillance environnementale

Dans le cadre de son programme de surveillance environnementale, Hydro-Québec veille à ce que les renseignements relatifs à ses engagements, aux mesures particulières de protection de l'environnement et à la stratégie de circulation dans les aires de travaux soient rassemblés dans un guide de surveillance qui sera remis à l'administrateur de contrat et au responsable de l'environnement sur le chantier. Ce guide est un outil interne qui reprend toutes les mesures d'atténuation et indique les endroits où elles doivent s'appliquer. Le responsable du chantier et son ou ses surveillants reçoivent le guide de surveillance, mais ce dernier est aussi fréquemment demandé par les divers entrepreneurs du chantier, qui s'assurent ainsi du respect des exigences d'Hydro-Québec tout au long des travaux.

Le responsable de la surveillance environnementale d'Hydro-Québec est présent sur le chantier pendant toute la durée de la construction.

À la fin des travaux, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés transfère à Hydro-Québec TransÉnergie les engagements de nature environnementale énoncés dans l'étude d'impact sur l'environnement. Durant l'exploitation et les travaux d'entretien (inspections, maintenance périodique, réparations et interventions d'urgence), la surveillance consiste à assurer l'application des mesures et des dispositions destinées à protéger l'environnement.

### 6.2 Suivi environnemental

Pour le poste Le Corbusier, un programme de mesure du bruit sera réalisé, dans un premier temps après la mise en service du poste, puis lorsque le poste sera exploité à sa pleine puissance, soit avec quatre transformateurs de puissance. Ce suivi permettra de s'assurer que les nouveaux équipements sont conformes à la réglementation du MDDELCC.

Aucun suivi du bruit produit par la ligne de raccordement à 315 kV projetée n'est prévu.

## Développement durable

Le développement durable vise à répondre aux besoins essentiels du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Hydro-Québec doit donc s'assurer que l'électricité, qui constitue un bien essentiel, contribuera à la qualité de vie et à la sécurité des générations futures sans toutefois compromettre la qualité de l'environnement.

Engagée dans la protection de l'environnement depuis plus de 30 ans, Hydro-Québec fait figure de précurseur dans ce domaine. Elle a adhéré au concept de développement durable dès 1989, à la suite des travaux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1988). La mise en œuvre de cet engagement est formalisée en particulier dans les politiques Notre environnement et Notre rôle social. Dans la première, Hydro-Québec s'engage notamment à privilégier l'hydroélectricité, les autres sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique pour combler les besoins de ses clients. De plus, conformément à la *Loi sur le développement durable* du gouvernement du Québec, adoptée en avril 2006, Hydro-Québec a publié en mars 2009 son premier plan d'action sur le développement durable, qui vise l'intégration des principes du développement durable à tous les niveaux et dans tous ses champs d'activité. Le plan d'action de développement durable 2015-2020 démontre l'engagement de l'entreprise à investir des efforts en matière de développement durable.

Dans son Plan stratégique 2016-2020, Hydro-Québec réitère son engagement en matière de développement durable en misant sur l'efficacité énergétique, sur les énergies renouvelables et sur les innovations technologiques. En ce qui concerne les projets, trois conditions de base guident toujours Hydro-Québec : les projets doivent être rentables, acceptables sur le plan environnemental et accueillis favorablement par les communautés locales.

Cette approche est conforme à la philosophie du MDDELCC et à la directive pour le projet du poste Le Corbusier à 315-25 kV, dont les objectifs sont le maintien de l'intégrité de l'environnement, l'amélioration de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité économique.

En ce qui concerne l'intégrité de l'environnement, le projet du poste Le Corbusier a été élaboré à partir des connaissances acquises auprès des intervenants du milieu d'accueil et sur le terrain depuis la fin de l'été 2015. De plus, des relevés de terrain complémentaires sont prévus à l'été 2018 pour préciser certains aspects. Les connaissances accumulées au cours de l'étude d'impact permettent ainsi d'obtenir une compréhension approfondie du milieu d'accueil.

L'importance accordée à l'équité sociale constitue l'un des aspects importants du projet. À cet effet, Hydro-Québec a mis en œuvre, en décembre 2016, un programme de participation du public axé sur l'information et sur la consultation des organismes et des groupes concernés par le projet, démontrant ainsi sa volonté d'agir en concertation avec le milieu, notamment par divers moyens de communication afin de rejoindre l'ensemble des publics cibles. L'équité sociale sera aussi soutenue par l'optimisation des retombées économiques du projet et par l'application du Programme de mise en valeur intégrée.

En matière d'efficacité économique, le poste projeté permettra de résoudre le problème d'alimentation en électricité des zones industrielles et commerciales situées dans la partie sud de la ville de Laval qui nécessitent de nouvelles lignes de distribution, et ce, pour plusieurs décennies à venir. Il permettra également d'alimenter une partie de la charge actuelle des postes de Chomedey, Renaud et de Sainte-Rose.



## Carte en pochette

---

A Inventaire du milieu





Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant  
100 % de fibres recyclées postconsommation.



2018E1830

